



Quiconque indique un bien a la même récompense que celui qui l'accompli.

Abû Mas'ûd Al-Badrî (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque indique un bien a la même récompense que celui qui l'accompli. »

[Authentique.] [Rapporté par Muslim.]

Voilà un hadith très important. En effet, on y apprend que celui qui indique à une autre personne de faire un bien, une bonne action, aura la même récompense que celui qui l'aura accompli. Cette orientation comprend la parole, comme pour l'enseignement, mais aussi l'action, en montrant le bon exemple.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5354>

النجاة الخيرية
ALNAJAT CHARITY

